



Commission de la jeunesse

3322 - Jeunesse - Animateurs

Participation à l'animation jeunesse dans les territoires (cofinancement de postes)

Rapport n° CP/2011/617

Service gestionnaire :
Service de la jeunesse

Résumé :

Le Conseil Général contribue au cofinancement de postes d'animateurs jeunes dans les territoires. Des conventions sont signées dans ce cadre avec les communautés de communes ou avec les structures d'animation concernées.

Depuis 1993, le Conseil Général contribue à l'animation jeunesse des territoires en cofinançant des postes d'animateurs socio-éducatifs. Depuis décembre 2004, ces postes sont aidés à hauteur de 40 % dans la limite d'un plafond annuel de 15 245 € par poste. Cette décision s'applique rétroactivement à compter du 1er janvier de l'année de signature de la convention.

Actuellement, 47 postes d'animateur socio-éducatifs sont cofinancés dans le Département. Lors de la commission permanente du 2 mai 2011, un rapport détaillé des postes à renouveler en 2011 vous a été présenté. Vous avez également approuvé les conventions types en commission permanente du 12 avril 2010.

Il vous est proposé de reconduire la convention relative au cofinancement du poste d'animateur jeunesse intercommunal en place dans la communauté de communes du Pays de Sainte Odile à hauteur de 40%.

Cette convention est conforme à l'avenant qui prolonge d'un an le Projet Territorial pour la jeunesse. Cet avenant vous est également soumis dans un autre rapport à la commission permanente du 5 septembre 2011.

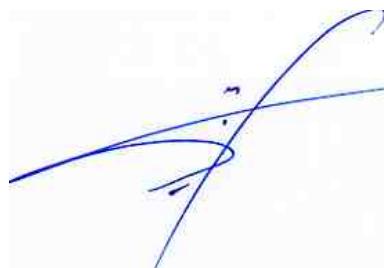
Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide de reconduire pour un an, la convention de cofinancement du poste d'animateur arrivée à échéance le 31 décembre 2010, avec la communauté de communes du Pays de Sainte Odile, à hauteur de 40%.

La convention est établie selon le modèle approuvé en commission permanente du 12 avril 2010. Elle autorise par ailleurs son Président à la signer.

Strasbourg, le 22/08/11

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Guy-Dominique KENNEL". The signature is fluid and cursive, with a prominent upward curve at the end.

Guy-Dominique KENNEL